

**Le commerce des alarmismes (texte censuré par le directeur de la publication, car jugé non politiquement correct)**

L'alarmisme le mieux distribué à travers le monde est l'alarmisme climatique. Les premiers signaux d'alerte ont été lancés avant le premier choc pétrolier (1973). En 1977, la presse américaine, sensible aux vagues de froid de l'hiver 1976-1977, succédant à celles de l'hiver précédent, prédisait, graphiques à l'appui, un refroidissement catastrophique dans les régions de latitude médiane de l'hémisphère nord. Les hivers suivants furent moins rudes. La peur du froid fut peu à peu supplantée par la peur du réchauffement. Une photo montrant un ours blanc dérivant sur un fragment de banquise a ému durablement le monde entier. La hantise de la disparition des espèces a fait oublier que la population des ours blancs a triplé depuis 1950 avec l'arrêt de la chasse. De nos jours, chaque phénomène météorologique indésirable est exploité pour alimenter la thèse de «l'origine anthropique du réchauffement climatique ». Cette thèse résiste aux observations et analyses les plus sérieuses démontrant la quasi stabilité, à l'échelle du siècle, de l'occurrence de phénomènes atmosphériques catastrophiques : tornades, cyclones, pluies torrentielles, sécheresses. Le climat a toujours varié, vers le chaud et vers le froid, avec ou sans CO<sub>2</sub> d'origine humaine. La tendance actuelle au réchauffement n'est pas contestable, mais elle est de l'ordre du centième de degré par an, et la mesure est affectée par des incertitudes. La méthode consistant à définir la température moyenne comme la moyenne des températures est une approximation entachée d'erreur. L'émotion collective a pris une telle ampleur, dans le monde, que les observateurs émettant un doute étayé, quant à la théorie du réchauffement, sont rapidement affublés de l'anathème du « climato-scepticisme ».

Pourtant, à la mi- juin 2021, un premier scrutin démocratique national, dans le monde, sur cette question, a été organisé en Suisse. La voix populaire a sanctionné, par une courte majorité, l'alarmisme climatique. Le Conseil fédéral suisse et le Parlement suisse, composé de deux chambres, avait préparé un projet de loi fédérale visant les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce projet de loi a été rejeté par referendum d'initiative populaire. Les lois contraignantes étant généralement assorties de taxes frappant les contrevenants, le projet de loi suisse en prévoyait la redistribution sélective à des groupes d'intérêt faisant campagne en faveur de cette loi. Le but d'un verdict référendaire n'est pas d'établir une vérité, mais le vote négatif sur un sujet considéré comme un problème sérieux met en évidence la défiance populaire envers les apparences de prise d'intérêt dans le commerce des alarmismes.

L'abondance des informations largement distribuées ne garantit pas leur qualité. Il est difficile de trouver les indices qui nous feront préférer ce qui rapproche de la vérité à ce qui en éloigne. Le jeu des influences et des manipulations met trop souvent en concurrence la perception d'un intérêt provisoire avec la sincérité de la recherche de la vérité. Ceux dont la formation et le métier incitent à se rapprocher de la vérité ne doivent pas se décourager. Les faits sont plus forts que les légendes.